

Commission Permanente du 09 février 2012

Transports et Infrastructure

Rapport 12/02/10.01, 12/02/10.02, 12/02/10.03 et 12/02/10.04
relatifs à l'affectation de crédits pour la liaison aérienne Castres-Toulouse

Interventions de François Calvet, Vice-Président de la Commission Transports

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Les élus du groupe EELV demandent un vote séparé sur les rapports :
12/02/10.01, 12/02/10.02, 12/02/10.03 et 12/02/10.04

Ces rapports sont liés à des affectations de crédits pour les liaisons aériennes entre Castres et Paris, et entre Castres/Rodez et Lyon, ainsi qu'au financement d'un parking sur le site de l'aéroport de Castres.

Ces lignes aériennes sont gérées selon le mode de l'OSP, Obligation de Service Public, subventionné.

Elles correspondent à des stratégies de collectivités locales et de CCI pour développer leurs territoires.

Ces liaisons aériennes sont présentées dans les rapports comme « indispensables à l'aménagement du territoire ».

Pourtant, la notion d'aménagement du territoire peut être sujette à interprétation, le lien entre infrastructure de transport et développement étant loin d'être mécanique.

Les rapports nous indiquent aussi qu'à l'issue des trois années 2008, 2009, 2010, « les comptes d'exploitation réels font apparaître des recettes inférieures aux prévisions, soit un accroissement du déficit ».

En effet, chaque avion qui décolle de Castres pour faire une rotation sur Paris coûte à notre institution 1 266 € de subvention d'équilibre.

Si nous globalisons les compensations financières que la région apporte aux 3 OSP (Castres, Rodez et Tarbes), ce sont plusieurs millions d'euros qui sont affectés chaque année.

Les élus EELV conscients :

des difficultés financières que notre région traverse, de l'obligation de mettre en place des transports économes en GES, économes en carburants fossiles,

et connaissant la demande en transport public de nos concitoyens, préféreraient que de telles sommes soient allouées aux transports régionaux, ferrés et routiers.

C'est dans ce type d'engagements, déjà réalisés par notre institution, par leur renforcement, que nous souhaiterions exercer notre Obligation de service Public. Monsieur le Président, nous

voterons donc contre ces quatre rapports.

